



**HAL**  
open science

**Nouvelle approche des sites fortifiés ou naturellement défendus dans le nord-ouest du Massif central, de l'âge du Bronze final à la fin du second âge du Fer (Cantal, région Auvergne-Rhône-Alpes et Corrèze, région Nouvelle-Aquitaine)**

Florie-Anne Auxerre-Géron

► **To cite this version:**

Florie-Anne Auxerre-Géron. Nouvelle approche des sites fortifiés ou naturellement défendus dans le nord-ouest du Massif central, de l'âge du Bronze final à la fin du second âge du Fer (Cantal, région Auvergne-Rhône-Alpes et Corrèze, région Nouvelle-Aquitaine). Fabien Delrieu; Clément Féliu; Philippe Gruat; Marie-Caroline Kurzaj; Élise Nectoux. Les espaces fortifiés à l'âge du Fer en Europe. Actes du 43e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Le Puy-en-Velay, 30 mai-1er juin 2019), Collection AFEAF (3), AFEAF, pp.455-460, 2021, 978-2-9567407-2-8. hal-03258610

**HAL Id: hal-03258610**

**<https://hal.science/hal-03258610>**

Submitted on 14 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# Nouvelle approche des sites fortifiés ou naturellement défendus dans le nord-ouest du Massif central, de l'âge du Bronze final à la fin du second âge du Fer (Cantal, région Auvergne-Rhône-Alpes et Corrèze, région Nouvelle Aquitaine)

Florie-Anne Auxerre-Géron

Les sites de hauteur documentés actuellement dans le Cantal et l'est de la Corrèze peuvent être appréhendés différemment par le biais d'analyses spatiales. Parallèlement aux considérations purement chronologiques ou portées sur le mobilier céramique, ces méthodes permettent de s'interroger sur la place de ces sites dans un contexte topographique particulier mais aussi dans leur environnement humain, c'est-à-dire par rapport aux autres sites, de différentes natures, et possiblement contemporains.

## Contexte géographique de l'étude

La zone étudiée s'étend dans le nord-ouest du Massif central, entre Auvergne et Limousin (fig. 1). Ces territoires de moyenne montagne essentiellement, sont notamment caractérisés par des massifs volcaniques formés sur un socle cristallin, à l'image du massif du Cantal. La Montagne limousine a aussi été considérée : il s'agit d'un territoire dont les altitudes sont moins élevées, comprises entre 600 et 1 000 m, composé de plusieurs plateaux granitiques et de vallées encaissées. Globalement, il s'agit d'une zone où le relief s'avère assez contraignant pour les déplacements et les installations humaines. Le climat est humide et frais. Mais ces territoires ont l'avantage d'être de réels conservatoires pour les vestiges archéologiques de toutes époques.

## De nouvelles données pour compléter un inventaire lacunaire

L'étude, menée dans le cadre d'une thèse de doctorat (Auxerre-Géron 2017), a permis de réunir les données disponibles pour ces secteurs assez délaissés par la recherche. Toutes les données ont été prises en compte et réévaluées : les sites funéraires, les habitats ainsi que le mobilier métallique issu de découverte isolée ou de dépôt non funéraire et les informations issues d'analyses paléoenvironnementales. Des opérations de terrain (prospections thématiques et sondages) ont permis de vérifier ou compléter

des informations et de combler des lacunes de l'inventaire. De plus, à cette occasion, des occupations inédites ont pu être mises en évidence sur le site de Chastel-Marlhac, *Le Monteil*, dans le nord-ouest du Cantal (fig. 2).

## Principes de l'approche spatiale

L'utilisation des analyses spatiales a été privilégiée dans le but de proposer, en quelque sorte, une « géographie protohistorique ». Les cartes de répartition thématiques classiques ont permis de faire de premiers constats sur les caractéristiques des données

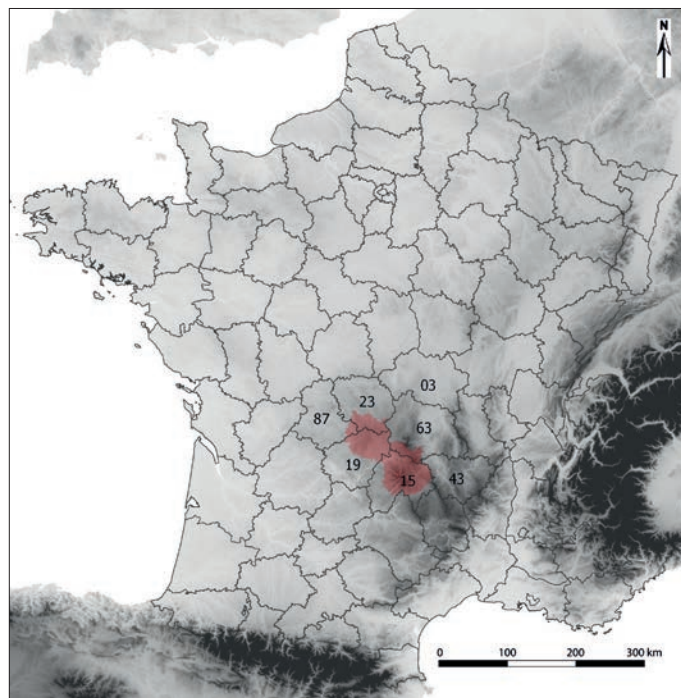


Fig. 1. Localisation de la zone étudiée. Départements concernés : 15 Cantal ; 19 Corrèze ; 23 Creuse ; 63 Puy-de-Dôme ; 87 Haute-Vienne. Départements voisins 03 Allier ; 43 Haute-Loire. SIG Auxerre-Géron.



Fig. 2. Site naturellement fortifié occupé au cours de la Protohistoire : *Chastel-Marlhac* au Monteil, 15. Cliché Auxerre-Géron 2014.



Fig. 3. Site naturellement fortifié occupé au cours de la Protohistoire et au Moyen Âge : le *Roc de Chastel* à Chastel-sur-Murat, 15. Cliché Auxerre-Géron 2014.

disponibles. Pour mettre en évidence les dynamiques temporelles, la méthode de comptage de sites suivant un maillage préalablement défini a également été utilisée : cela permet de comparer les maillages d'une étape chronologique à une autre et de visualiser clairement les secteurs fréquentés ou abandonnés. Le caractère cyclique de l'occupation dans certaines zones a pu être constaté. C'est le cas par exemple du site *du Roc de Chastel* à Chastel-sur-Murat, occupé au début de l'âge du Bronze moyen, au cours du premier âge du Fer et à la fin du second âge du Fer (fig. 3 ; Vital 2004 ; Milcent 2004, p. 425-426).

D'autres modélisations ont été menées dans une perspective exploratoire. Les contextes topographiques ont été particulièrement traités : ainsi l'influence de la topographie sur les déplacements à pied et sur la visibilité depuis les sites a été observée. La méthode de calcul des chemins de moindre coût, c'est-à-dire les cheminements les plus faciles à emprunter (en énergie déployée et en temps), a été utilisée afin d'observer les relations possibles entre les différents sites contemporains : cette approche a été effectuée pour les sites corréziens de La Tène D (fig. 4), mais aussi pour quelques sites du Cantal occupés au cours du Bronze final 3. Enfin, des modélisations des champs de visibilité théorique depuis les sites ont également été réalisées (fig. 5).



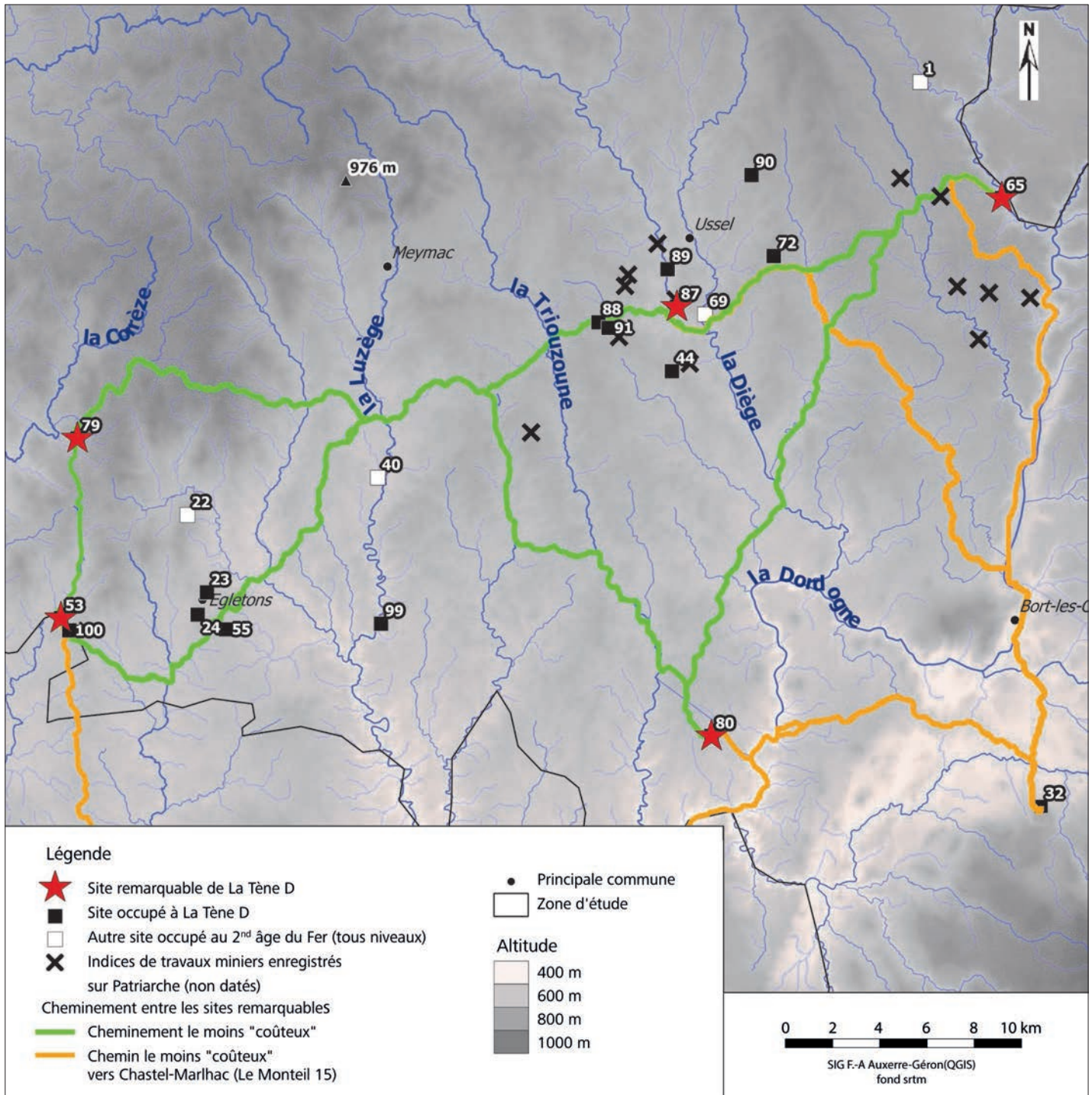


Fig. 4. Modélisations des chemins les moins coûteux entre les sites remarquables occupés à La Tène finale en Haute-Corrèze (sites de hauteur, enclos ou à aménagement particulier). SIG Auxerre-Géron. Liste des sites cartographiés : 1. Aix Bergères-Barricades (19) ; 22. Egletons Puy de la Chiérouse (19) ; 23. Egletons Naudou (19) ; 24. Egletons Boulevard du stade (19) ; 32. Le Monteil Chastel-Marlhac (15) ; 40. Maussac La Forêt (19) ; 44. Mestes La Serre (19) ; 53. Rosiers-d'Egletons Pont Maure (19) ; 55. Rosiers-d'Egletons Tra le Bos (19) ; 65. Saint-Étienne-aux-Clos Camp de Fontjaloux (19) ; 69. Saint-Exupéry-les-Roches Entraygues (19) ; 72. Saint-Fréjoux Croix Rouge (19) ; 79. Saint-Yrieix-le-Déjalat Commerly (19) ; 80. Sérandon La Moutte (19) ; 87. Ussel Camp de Charlat (19) ; 88. Ussel La Vergne des Soirs (19) ; 89. Ussel Les Salles (19) ; 90. Ussel Saint-Dézéry (19) ; 91. Ussel L'Estrade (19) ; 99. Lamazière-Basse Le Châtelet (19) ; 100. Rosiers-d'Egletons Bernotte 2 (19)

## Quelques résultats

### Les relations de co-visibilité

L'analyse des champs de visibilité théorique permet d'identifier d'éventuelles relations de co-visibilité. Cela est le cas en particulier entre les sites du *Roc de Chastel* (Chastel-sur-Murat, 15) dont le mobilier indique une occupation notamment au cours du Hallstatt moyen, et *Les Charmilles* (Talizat, 15) occupé entre le Hallstatt ancien 2 et le Hallstatt moyen 1 (fig. 5). La visibilité sur les sites funéraires probablement contemporains a été mise en évidence dans des zones assez riches en données : le cas le plus



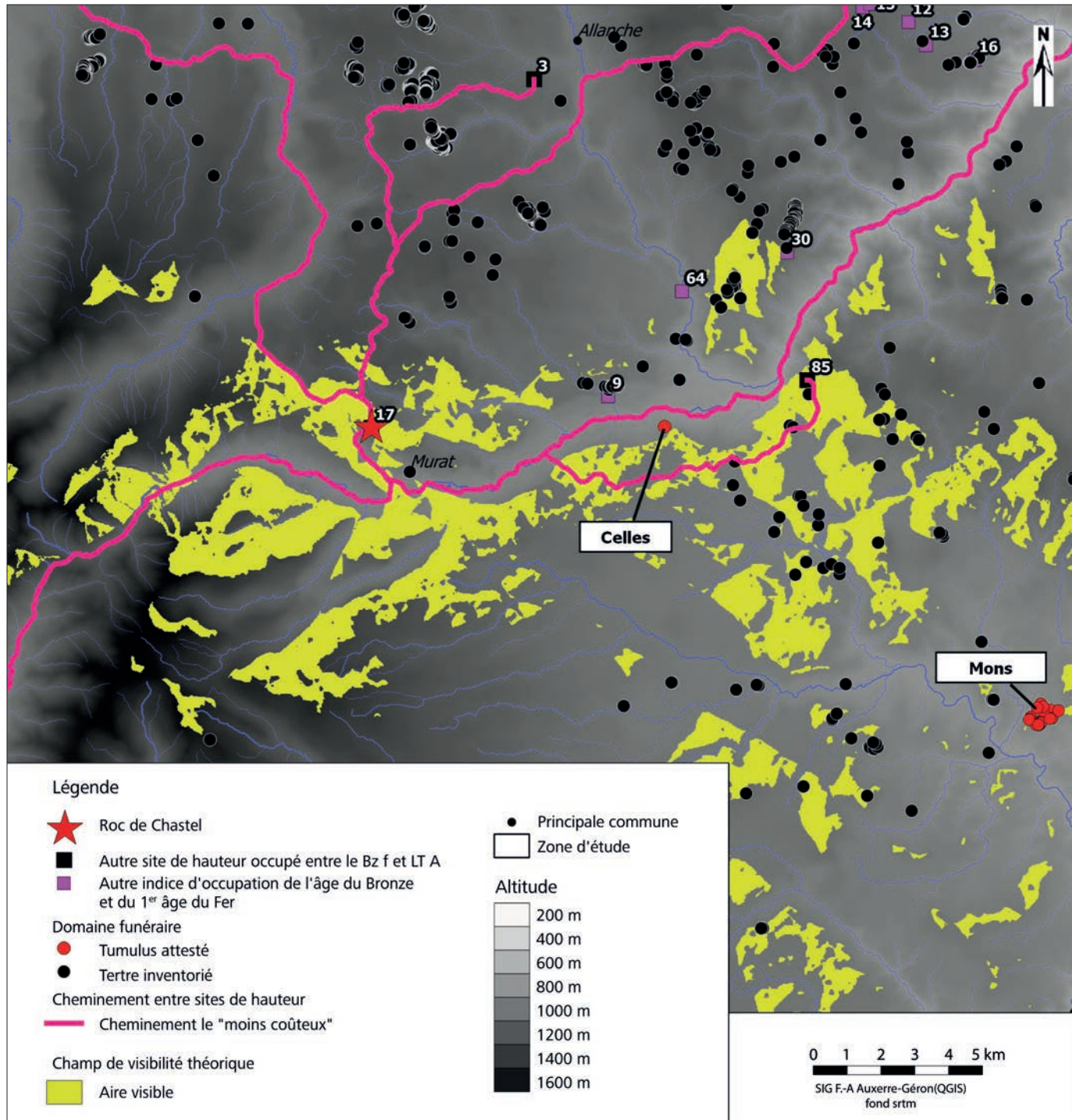


Fig. 5. Champs de visibilité théorique depuis le site du *Roc de Chastel* (Chastel-sur-Murat, 15), cheminements les moins coûteux vers les sites contemporains et environnement archéologique. SIG Auxerre-Géron. Liste des sites cartographiés : 3. Allanche *Bois du Chay* (15) ; 9. Chalinargues *Abri du Cheylat* (15) ; 12. Charmensac *Les Alots* (15) ; 13. Charmensac *La Richard* (15) ; 14. Charmensac *Le Vau* (15) ; 16. Charmensac *Couderc des Morts* (15) ; 17. Chastel-sur-Murat *Roc de Chastel* (15) ; 30. Joursac *L'Arbre Lachat* (15) ; 64. Sainte-Anastasie *Cuzes de Neussargues* (15) ; 85. Talizat *Les Charmilles* (15).

net est celui de la nécropole de *Lair* (Laurie, 15), active notamment au cours du premier âge du Fer et jusqu'au début de La Tène ancienne, et visible depuis plusieurs sites de hauteur alentour. Elle est dans le champ de visibilité du site du *Suc de Lermu* (Charmensac, 15), occupé notamment au Bronze final 3 et à La Tène ancienne (Delrieu *et al.* 2018), ou encore des plateaux de *Saint-Victor* et de *Chalet* (Massiac, 15), également fréquentés à ces périodes.

### La visibilité sur les chemins théoriques

Les champs de visibilité théorique depuis les sites ont été confrontés aux cheminements de moindre coût calculés par ailleurs. Dans de rares cas, il est apparu que les sites de hauteur bénéficient d'une bonne visibilité sur ces voies de circulation théoriques (*Roc de Chastel* et *Les Charmilles*, mentionnés ci-dessus), mais la plupart du temps la visibilité n'est que partielle : ainsi, occupé



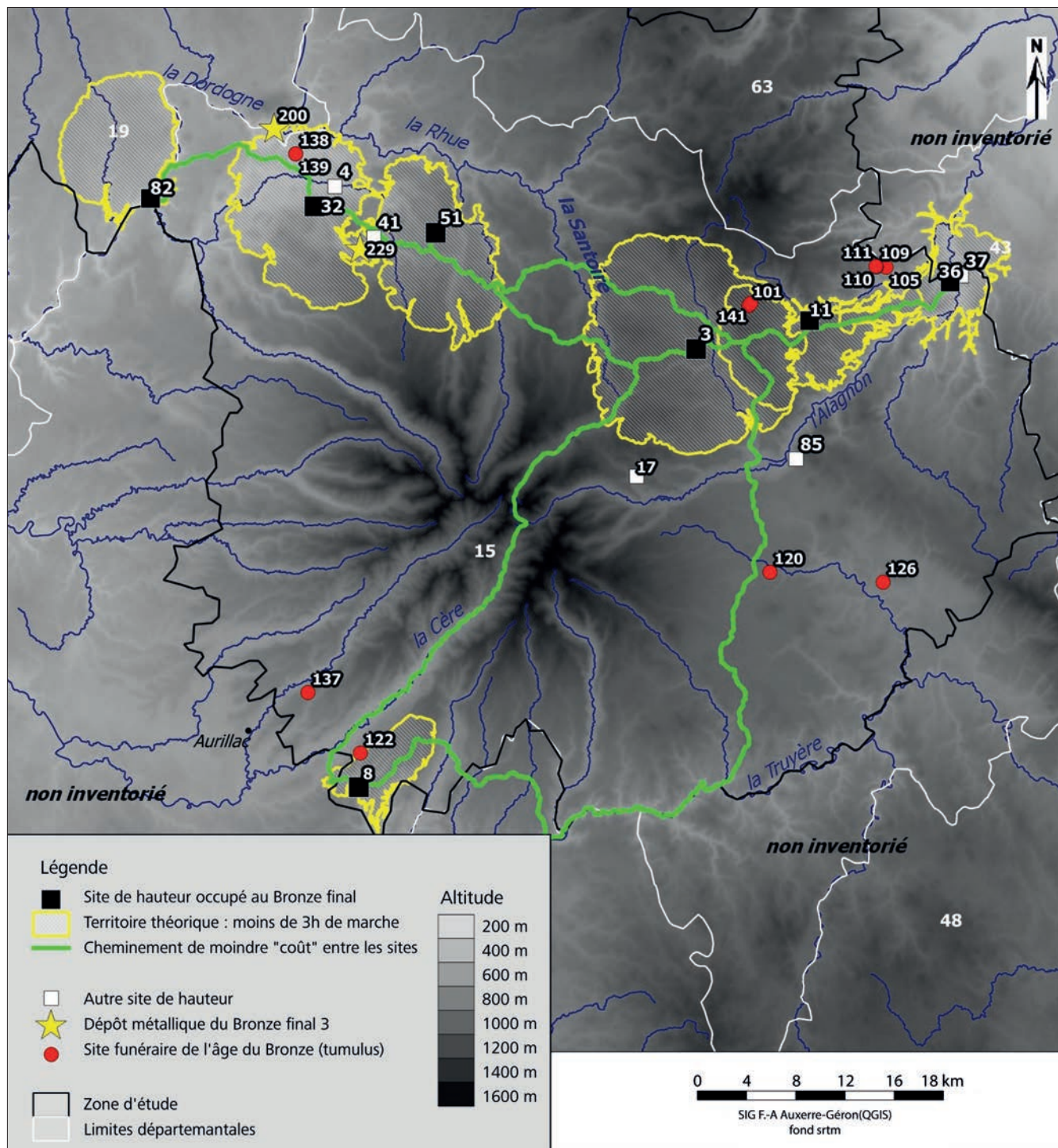


Fig. 6. Territoires et cheminements théoriques des habitats de hauteur occupés au Bronze final dans le Cantal. Territoires définis à partir de moins de 3h de marche depuis les sites. SIG Auxerre-Géron. Liste des sites cartographiés : Sites d'habitat : 3. Allanche *Bois du Chay* (15) ; 4. Antignac *Roc Vignonet* (15) ; 8. Carlat *Roc de Carlat* (15) ; 11. Charmensac *Suc de Lermu* (15) ; 17. Chastel-sur-Murat *Roc de Chastel* (15) ; 32. Le Monteil *Chastel-Marlhac* (15) ; 36. Massiac *Plateau de Saint-Victor* (15) ; 37. Massiac *Plateau de Chalet* (15) ; 41. Menet *Puy de Menoire* (15) ; 51. Riom-ès-Montagnes *Châteauneuf* (15) ; 82. Sérandon *Belvédère de Gratte-Bruyère* (19) ; 85. Talizat *Les Charmilles* (15) ; Sites funéraires : 101. Allanche *Croix de Baptiste T409* (15) ; 105. Laurie *Lair T1* (15) ; 109. Laurie *Lair T18* (15) ; 110. Laurie *Lair T20* (15) ; 111. Laurie *Lair T21* (15) ; 120. Roffiac *Liozargues T1* (15) ; 122. Saint-Étienne-de-Carlat *Puy des Arbres* (15) ; 126. Saint-Georges *Mons T3* (15) ; 137. Saint-Simon *Salesse T4* (15) ; 138. Vebret *Suc des Demoiselles T1* (15) ; 139. Vebret *Suc des Demoiselles T2* (15) ; 141. Vèze *Croix de Baptiste T1* (15) ; Dépôts : 200. Bort-Les-Orgues *Bois de Madic* (19) ; 229. Menet *Aliès* (15).

au cours de La Tène D, l'éperon barré du *Camp de Fontjaloux* (Saint-Étienne-aux-Clos, 19) ne dispose d'une visibilité théorique que sur une faible portion de la voie naturellement plus simple à emprunter pour rejoindre les sites voisins comme le *Camp de Charlat* (Ussel, 19).

### Essais de modélisations des territoires

Le calcul des cheminements permet d'estimer les distances entre sites et les temps de parcours théoriques à pied. Dans le nord du Cantal, cette approche appliquée aux sites occupés en particulier au Bronze final 3 a permis de proposer une esquisse d'organisation de cet espace, rythmé par des sites fortifiés ou naturellement défendus qui ont pu exercer une influence ou un contrôle sur un territoire donné. Ce sont les territoires théoriques basés sur 2h et 3h de marche au maximum autour des sites qui ont permis des constats intéressants : les recouvrements de territoires de 2h

sont restreints voire inexistants, mais dans le nord-est du Cantal, ils peuvent être jointifs. Les territoires basés sur 3h de marche au maximum (fig. 6) se recoupent dans des proportions plus importantes dans le secteur nord-est du Cantal. En revanche, dans le nord-ouest, les territoires de *Chastel-Marlhac* (Le Monteil, 15) et de *Châteauneuf* (Riom-ès-Montagnes, 15), deux sites fréquentés notamment au Bronze final 3 ainsi qu'à La Tène ancienne, ne se recoupent pas dans ce cas mais sont jointifs en plusieurs points, notamment non loin du dépôt d'épées du Bronze final 3 découvert à *Aliès* (Menet, 15).

Bien que le corpus de sites de hauteur datés soit pour l'heure peu fourni, l'étude présentée rapidement ici a montré que l'approche spatiale permet d'esquisser les relations entre ces sites, et de mettre en lumière de possibles organisations et structurations des territoires protohistoriques. Ceci pose de premiers jalons de compréhension, amenée à être développée grâce à l'étude plus approfondie des sites eux-mêmes et de leur culture matérielle.

## Bibliographie

Auxerre-Géron F.-A., 2017. *L'Homme et la moyenne montagne durant la Protohistoire dans le Massif central. Enquête en Haute-Auvergne et Limousin*. Thèse de doctorat, Toulouse, Université Toulouse Jean Jaurès, 3 vol.  
Delrieu F., Auxerre-Géron F.-A., Chabert S., Moulin C., 2018. Les occupations protohistoriques du Suc de Lermu à Charmensac :

*état des lieux et données nouvelles. Revue de la Haute-Auvergne*, 80, 157-216.

Milcent P.-Y., 2004. *Le premier âge du Fer en France centrale*. Paris, Société Préhistorique française, 719 p. (Mémoire de la Société Préhistorique Française 34).

Vital J., 2004. L'âge du Bronze moyen sur le roc de Chastel-sur-Murat. *Revue de la Haute Auvergne*, 66, 299-316.

### Auteure

Florie-Anne Auxerre-Géron, UMR 5608 TRACES ; fa.auxerre@gmail.com

### Résumé

Dans le cadre d'une thèse de doctorat menée sur des territoires de moyenne montagne, un nouveau regard a pu être porté sur les sites fortifiés et/ou de hauteur, ce dernier terme désignant ici les sites naturellement défendus. L'approche spatiale d'un inventaire actualisé permet d'esquisser les relations entre ces sites (co-visibilité, temps de parcours et itinéraires possibles), et de mettre en lumière de possibles organisations et structurations des territoires (contrôle des voies de passage, place des monuments funéraires et des dépôts sur ces territoires).

### Abstract

In the context of a PhD investigating on the mid-mountain areas, a fresh look has been taken at the entrenched or hilltop settlements. A spatial analysis has been chosen to examine the updated data. Thanks to this method, it is possible to apprehend the interconnection between these settlements (visibility, journey time and possible routes), and to perceive the possible territorial organisation (control of the passageways, place of the funerary monuments and the deposits in these territories).